



CHS-CT du C2RMF organigramme, sécurité, travaux, ... toujours pas projet scientifique

Pour la première fois de l'histoire du CHS/CHSCT du C2RMF, un représentant de la DGPAT, Mme C. Etienne, chargée du dialogue social auprès du DGPAT, était présente. Elle assiste aux autres CHSCT spéciaux relevant du SMF : Château de Pau, Château de St Germain en Laye, Château de Compiègne, autres musées. Nous pensons que le PV adressé au procureur de la République suite au rapport de l'ASN¹, n'est pas étranger à sa présence.

Le quorum constaté, le PV du dernier CHSCT du 21 février 2013 a été validé après des modifications apportées par le Docteur Lardoux, sur l'importance du nombre de visites médicales annuelles par rapport aux autres types de visites.

La présidente du CHSCT a demandé d'intervir l'ordre des points du jour, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Le PCR² a présenté le rapport de l'ASN. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, qui joue à notre égard le rôle d'inspecteur du travail, a ensuite complété la présentation par ses propres observations et réflexions. De quoi s'agit-il ? Qu'est ce qui est reproché ? Les inspecteurs de l'ASN demandent depuis 2009, à notre direction de procéder à la demande de renouvellement de l'autorisation d'utiliser des appareils électriques émetteurs de rayonnements ionisants, accélérateur de particules et radionucléides sous forme scellée, et que les actions planifiées soient menées à leur terme tant en ce qui concerne le régime administratif applicable aux installations que les obligations qui sont imposées par le code du travail et le code de la santé publique.

Après les échanges, nous avons conclu face à l'administration que toutes les mesures devant assurer la protection et la sécurité des agents du C2RMF devaient être prises très au sérieux par la direction du C2RMF, et appliquées. Espérons que le représentant de la DGPAT a bien saisi les aspects particuliers du C2RMF en tant que SCN du SMF.

Nous souhaitons généraliser la réflexion de l'ASN à l'ensemble des risques et des locaux du C2RMF, il y va de la santé de nos collègues.

A l'issue de la pause méridienne, nous avons repris par le point concernant les modifications de l'organigramme du département recherche suivi de la création du pôle imagerie.

Après l'exposé du responsable du département de recherche, nous avons pu constater que la disparition de la filière interdépartementale est la raison principale de ce nouvel organigramme : il fallait mettre un terme à la double tutelle de cette filière transversale et donc reclasser tous les agents de cette filière pour la gestion des congés et la conduite de l'entretien d'évaluation. Nous regrettons qu'il n'est pas été tiré de bilan de l'existence de cette filière et de son impact sur l'existence d'espaces d'échange entre les départements restauration et recherche.

Cet organigramme est de tous les dangers. En effet, à l'écoute de la

l'ensemble des missions (étude et recherche, authentification, pole analyse, relations nationales, relations internationales, la diffusion et site web, séminaire interne où il faudra présenter toutes les communications externes des collègues avant de se rendre aux colloques et une lettre interne...), sans exagérer ce nouvel organigramme empiète sur les missions transversales du C2RMF et les inquiétudes des autres départements sont légitimes.

Dans cet organigramme, il reste à affecter un ingénieur et le chargé de mission pôle analytique et/ou d'instruments attribué au DR CNRS détaché au C2RMF.

Le pôle imagerie rattaché au département recherche devrait avoir un rôle transversal, empiétant au passage sur les missions du DANTI. Le détachement du chef du pôle imagerie est priorisé, mais cela au détriment du poste d'accueil de Versailles qui attend depuis trois ans.

Pour veiller au bon fonctionnement de ce grand département de recherche, un adjoint sera affecté aux côtés du chef de département recherche.

Il faut savoir, que pour nous l'imposer, la direction ira le présenter au comité Technique de la DGPAT. Le SNMD-CGT déploiera tous ses moyens pour ne pas laisser passer cet organigramme dans cet état, sans avoir consulté aucun autre département du C2RMF ni nos partenaires extérieurs. Le projet scientifique manque toujours à l'appel ! Où est-il ? Nous avons demandé à la direction de nous communiquer le rapport rédigé sur la restauration.

Cher(e)s Collègues, il faudra retrousser nos manches et écrire ce projet en collaboration avec vous tous !

Un ergonome, un architecte et un programmeur sont intervenus pour réfléchir l'accueil du Carrousel et de Flore ; et à la réorganisation des espaces dédiés aux photographes. Rien n'est encore acté, le rapport final devrait être remis à la direction le 31 juillet 2013.

Seuls 4 postes sur les 12 postes déclarés vacants par notre direction ont été publiés à la BIEP. Tous les autres postes sont en attente.

La situation des thésards par rapport à la manipulation des œuvres n'est pas appropriée. L'administration veut interdire à nos thésards de manipuler les œuvres. Ce n'est pas possible !

Le dialogue social commence à souffrir. Par moment, les interventions de l'administration sont à la limite de l'acceptable, nous avons demandé à la présidente du comité de respecter les interventions et les expressions des agents par l'intermédiaire des représentants du personnel.

Paris, le 8 juillet 2013

¹ Autorité de Sécurité Nucléaire

² Personne Compétente en radioprotection